

## **Demande particulière au CDEN du 1<sup>er</sup> décembre 2008 de la part du SNUipp-FSU 67**

**Devant l'ampleur de la crise financière économique et sociale qui s'annonce, le SNUipp67 tient à formuler une demande auprès des services de L'Inspection Académique mais également au niveau, des élus locaux :**

**En ce qui concerne le premier degré, lors de commissions de l'action sociale nous remarquons que les dossiers traités ont presque tous le même profil.**

**En effet ces personnes sont touchés de plein fouet par la crise et par conséquent par une forte baisse de leurs revenus (pour diverses raisons : salaires en berne surendettement, divorce ... )**

**Nous pensons qu'il serait pertinent que les services sociaux puissent se mettre en rapport avec les municipalités (Strasbourg, CUS et autres villes et villages du Bas-Rhin) afin de recenser les logements vacants.**

**Nous savons par les collègues que lorsque ceux ci passent d'Instituteurs à Professeurs des Ecoles ceux- ci disposent d'un an pour quitter leur habitation. Or nous savons qu'il reste des logements vides dans certaines communes .**

**Cette accord passé lors de la création du corps de PE est d'autant plus injuste que le prix des loyers ont pris des proportions indécentes ces dernières années.**

**Il nous est difficilement supportable de savoir certain(e)s de nos collègue titulaires ou PE2 sortants dans des difficultés financières réelles.**

**Le SNUipp67 demande aux municipalités soit de permettre aux personnes en grande difficulté financière de pouvoir être logées avec un loyer décent le temps de se retourner, ou bien de mettre à disposition gratuitement des logements vacants laissés par les instituteurs devenus PE en leur faisant payer uniquement les charges.**

**Merci de votre attention**

**Corinne Nicolet-Serra  
Secrétaire départementale du SNUipp-FSU67**